

Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Jacqueline Gesta

Aérospatiale : Les décisions de tous les dangers

Sommaire

n° 116 -mars 1998

Bourse du Travail
19. Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1 franc
n° d'inscription
à la CP 579 D 73
Imprimerie du
Comité Régional

Directrice de publication :
Martine BERNARD

☎ 05.61.23.35.52

Em@il CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

- | | | |
|-----------------------------|--|-------|
| ■ Vos luttes dans la région | | p. 1 |
| ■ Edito | <i>Il faut penser que c'est possible</i> | p. 2 |
| ■ Aérospatiale | <i>Les décisions de tous les dangers</i> | p. 3 |
| ■ Dossier | <i>l'agro-alimentaire en Midi-Pyrénées</i> | p. 4 |
| | <i>Aveyron : le poids de l'agro-alimentaire</i> | p. 5 |
| | <i>Gers : des atouts pour le développement et l'emploi</i> | p. 6 |
| | <i>l'agro-alimentaire et le CESR : quelles réponses..</i> | p. 7 |
| ■ Vie syndicale | <i>Délocalisation d'Air France Montaudran</i> | p. 8 |
| ■ Arguments | <i>Santé, protection sociale, relevons le défi !</i> | p. 9 |
| ■ Agenda | <i>Les temps forts...</i> | p. 10 |

Vos luttes dans la région

Vertal 31

Le groupe verrier belge Glaverbel, l'un des plus puissants au monde, a décidé de se débarrasser avec une grande brutalité de l'usine Vertal Sud-Ouest, située à Fronton et des 57 salariés qu'elle emploie.

Dans le même temps, ce groupe dont l'actionnaire principal est ASAHI GLASS (Japon) aux puissants moyens financiers, annonce d'excellents résultats pour 1997 et de très bonnes perspectives pour 1998.

Il vient de décider un investissement dans la construction d'une nouvelle usine à quelques centaines de kilomètres de Fronton, à côté de Valence en Espagne.

Rappelons qu'en 1997 des investissements très importants ont été réalisés à Vertal Sud-Ouest en faisant une usine ultramoderne, qui dispose d'une clientèle importante.

Cet outil de travail est unique dans un périmètre de 250 kilomètres autour de Toulouse.

Il existe une autre alternative que la fermeture du site et le licenciement de 57 salariés dans cette zone rurale, qui a cruellement besoin d'emplois et d'activités économiques.

On ne peut accepter que le groupe Glaverbel n'assume pas ses responsabilités pour créer les conditions d'une solution de reprise favorisant l'emploi.

C'est ce qu'ont rappelé les salariés le 24 Février 1998 en se mobilisant dans l'entreprise à l'appel du syndicat CGT pour, à l'occasion du Comité d'Entreprise, avec le soutien de la Fédération Nationale CGT du Verre et de l'UD CGT Haute-Garonne, interpellé le représentant du groupe Glaverbel.

C'est le sens des 1 500 pétitions collectées auprès des salariés des entreprises avoisinantes et de la population du frontonnais.

Déclaration UD 31. 25-02-98



Toulouse, 7 mars, ils étaient 10 000 venus d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Aude, Charente, Charente-Maritime pour dire "un emploi c'est un droit un revenu c'est un dû"!

VAR TP 81

VAR TP est une entreprise de travaux publics qui intervient sur le chantier d'une mine de fluor à ciel ouvert dans le Tarn depuis 25 ans.

.../...

Depuis le 5 janvier les salariés licenciés de VAR TP occupent le site et retiennent le matériel d'exploitation (matériel estimé à plus de 15 millions de francs). Ils ont entrepris cette action après un lock-out à leur retour des congés («attendez chez vous auprès du téléphone nous avons décidé de vous licencier») pour protester contre leur licenciement...

Cette lutte aujourd'hui a pris une grande dimension dans le Tarn parce qu'au-delà des 17 emplois, c'est surtout la stratégie patronale de casse de l'emploi stable qui doit être mise en échec.

Ces 14 salariés (tous syndiqués à la CGT) courageusement occupent le site nuit et jour et retiennent ce matériel avec le soutien des militants et des syndicats CGT du Tarn.

Dans un premier temps l'intervention des milices patronales a été mise en échec. Depuis le 25 février un jugement du Tribunal de Grande Instance de Castres (s'il n'a pas ordonné l'expulsion ni condamné les salariés) ordonne «la li-

bération du matériel, y compris avec le concours de la force publique».

Aujourd'hui, nous posons les questions :

▲ De quel côté vont se ranger les forces de l'ordre ?

▲ Qu'en sera-t-il du tissu industriel, des emplois, si de telles méthodes peuvent s'exécuter sans résistance ?

Le 17 mars, l'Inspecteur du travail a refusé le licenciement des deux délégués CGT. Nous disons là qu'il y a des limites au supportable et puisque l'activité se poursuit dans une filiale de VAR TP (STRADA), les salariés licenciés doivent être repris par la société STRADA (application de l'article L122-12 du Code du travail).

La lutte et la justice couplées devraient aboutir au maintien sur le site de l'emploi stable.

C'est tout le sens de la lutte.

Dernière minute

UD 81

Les forces de police sont intervenues dans la nuit du 23 au 24 mars, pour permettre l'évacuation du matériel. Une riposte immédiate à l'appel de l'UD a rassemblé une centaine de manifestants, la lutte se poursuit.

Réduire le temps de travail pour travailler autrement (et vivre mieux) et pour travailler tous est une des revendications qui traverse les luttes sociales depuis l'apparition de l'action syndicale.

Depuis toujours le CNPF s'oppose à ce genre d'avancées sociales qui portent en elles l'exigence d'une efficacité productive nouvelle : questions de nouvelles organisations du travail, de formation, de qualification, de protection sociale... questions qui portent plus qu'une modification de partage de la valeur ajoutée. C'est l'efficacité qui vient en débat et de la place de l'homme en son sein.

C'est bien tout cela qui était au cœur des luttes de décembre 1995 et qui depuis alimente les débats, les luttes.

Et c'est bien tout cela qui a permis la tenue de la conférence du 10 octobre 1997 et la sortie du projet de loi que nous avons publié intégralement dans l'Hebdo.

Un des premiers écueils que nous rencontrons dans nos rangs est de se figer sur l'appréciation du contenu de cette loi, voire de la craindre.

Ne représente-t-elle pas une brèche dans laquelle les salariés doivent s'engouffrer, à partir de leurs aspirations, de leurs besoins ?

Est-ce que les propositions dont nous avons toujours été porteurs, est-ce que toutes les propositions contenues dans le concept «plein emploi solidaire» ne sont pas, plus que jamais, d'actualité ?

Est-ce que la réponse à ces deux questions n'appelle pas de notre

part, lecteurs du présent bulletin régional et militants des huit Unions départementales de Midi-Pyrénées une présence et une prise d'initiatives revendicatives dimensionnées à un tout autre niveau ?

Pour ce faire, face au patronat qui engage un véritable bras de fer contre cette possible avancée sociale n'avons-nous pas, salariés du secteur privé, des entreprises publiques, du service public, salariés privés d'emploi, à converger plus fortement dans l'action ? Et cela à partir des revendications spécifiques à chaque catégorie, à chaque lieu de travail.

Le tout avec une «gnac» à la hauteur de la dimension et de la dureté de l'affrontement qui vont nécessiter un engagement sans précédent de toutes nos forces dans un processus de négociations inédit dans l'histoire sociale de notre pays.

Le tout avec une «gnac» d'autant plus justifiée que chacun sait qu'il y a urgence et que sont de plus en plus nombreux ceux qui ne peuvent pas, ceux qui ne peuvent plus attendre.

Le tout avec une «gnac» d'autant plus pertinente, que tout démontre, dès qu'il y a engagement du plus grand nombre, les avancées sont possibles. Chacun a des éléments dans sa vie militante et dans la lecture de sa presse syndicale qui illustrent cela.

La CGT a mis en place un collectif qui aura dans un délai très court à produire les matériels nécessaires pour mener à bien cette campagne, construire une démarche revendicative cohérente en ma-

tière de conquête de garanties collectives, (branche, entreprise, avec les niveaux locaux et régionaux, les relations donneurs d'ordre/sous-traitants...).

Par ailleurs, un dispositif permettant de multiplier, de nouer les contacts (numéro vert, encart publicitaire, invitation à des rencontres, des débats...) sera mis en place.

Tout cela sera impulsé bien sûr nationalement mais nécessitera tous les relais locaux possibles, tous les investissements militants nécessaires, appelant là encore à plus de «mises en commun» de moyens de toutes les structures.

Le Comité Régional dans sa prochaine réunion aura à décider comment il s'inscrit dans «cette mise en commun».

Enfin le CCN des 11 et 12 mars dernier a lancé la préparation du 46e congrès et a adopté un appel à tous les syndiqués : "syndicalisme : l'efficacité en débats !", invitant chacun, chacune de nous à s'inscrire dans cette préparation.

FAISONS QUE CE SOIT POSSIBLE,

**ENSEMBLE, TOUS ENSEMBLE POUR GAGNER
SUR LES REVENDICATIONS.** ■

**Jacques Laur
Secrétaire général du Lot
16-03-98**

Cest au moment où Aérospatiale affiche des carnets de commande en forte hausse et une situation financière favorable que le gouvernement décide de son éclatement.

Ce choix est une accélération vers la privatisation par des fusions où regroupements européens futurs.

Ce CCE est historique car il annonce :

▲ La fin d'Aérospatiale en tant que société nationale industrielle.

▲ Sa transformation en holding chargé de gérer les actions de l'état dans l'industrie aéronautique et spatiale.

Alors que la priorité nationale est la résorption du chômage, la réorganisation proposée tourne le dos à cet impératif et préfigure des rationalisations qui se traduiront par des réductions massives d'emplois et des fermetures de sites.

La réorganisation soumise est porteuse de tous les dangers parce qu'elle entérine l'éclatement total d'Aérospatiale.

Elle entraînerait la fin des synergies internes, seules capables de créer une dynamique entre les différentes activités du groupe.

.../...

Les filialisations amputeront ces possibilités.

La réorganisation proposée enfoncerait les établissements, dans des mono-activités et, de ce fait, les fragiliserait, notamment ceux à forte activité militaire.

Les filialisations sont une étape, fusions, alliances, privatisations en découleraient.

Il serait illusoire de faire croire au personnel que rien ne serait changé alors qu'une des raisons d'être de cette réorganisation est, précisément, la diminution des coûts par la mise à mal des statuts et garanties collectives, pour mieux accentuer la flexibilité.

Ces volontés sont d'ailleurs clairement affichées en d'autres lieux patronaux et gouvernementaux.

N'est-il pas urgent de changer de cap et de réfléchir à une autre stratégie qui mobilise tous les acteurs d'Aérospatiale dans le sens du développement à partir de ses atouts ?

Les coopérations déjà existantes avec d'autres partenaires français ou étrangers, nationalisés ou privés, forment des bases solides mais ne convient-il pas de les renforcer en s'extrayant des logiques de dominations et de guerre économique dans lesquelles notre industrie a tout à perdre ?

Ainsi construisons des accords de coopération à long terme qui placent dans ses priorités le développement social et l'emploi.

Aérospatiale avec toute l'aéronautique française, possède un potentiel humain et industriel fabuleux. Elle a enregistré des carnets de commandes records.

La direction doit s'engager dans des plans d'embauche ambitieux afin de répondre aux besoins industriels et sociaux du pays.

Devant l'extrême gravité des décisions que l'on nous propose d'avaliser nous réitérons notre proposition d'utilisation du droit d'alerte.

La CGT estime nécessaire un grand débat dans l'entreprise, comme au niveau national, sur l'avenir de notre société et de l'industrie, dans lequel les salariés doivent avoir toute leur place. ■

Déclaration CGT CCE du 19 février 1998.

Lors de la tenue du Comité Régional CGT dans les locaux du syndicat de l'Aérospatiale le 26 février 1998. Une rencontre a eu lieu avec les militants, Martine Bernard a notamment déclaré :

« Notre présence était prévue depuis plusieurs mois, notre venue coïncide avec l'annonce de décisions graves la semaine dernière, consacrant l'éclatement de l'entreprise mettant fin à la société nationale industrielle aérospatiale.

Le Comité Régional CGT réaffirme son attachement à ce qui constitue l'un des atouts industriels de Midi-Pyrénées et son accord à la déclaration CGT Aérospatiale. On l'a vu lors des différentes crises qu'a connues l'Aérospatiale, les conséquences ont été graves pour l'ensemble de l'économie régionale et l'emploi. En 1993-1994 plusieurs centaines d'emplois ont été supprimés dans les entreprises sous-traitantes par le retrait des charges de l'Aérospatiale.

Notre venue vise à mettre en avant l'intérêt que porte la CGT Midi-Pyrénées à ses atouts régionaux, cette situation doit nous inciter à renforcer nos initiatives pour le développement de l'industrie en Midi-Pyrénées qui permette son développement, la création d'emplois nombreux !

Au moment également où votre syndicat est confronté à une situation difficile comme l'on montré les dernières élections, le Comité Régional souhaite mettre en évidence la nécessité de construire des coopérations et des solidarités entre toutes les organisations, conditions indispensables au développement de l'action, de notre syndicalisme, le Comité Régional s'inscrit pleinement dans cette démarche. ■

■ Enjeu des industries agro-alimentaires en Midi-Pyrénées

Chiffres-clé

22 390 salariés en Midi-Pyrénées répartis :	C'est 14 % de l'emploi industriel, 3 % de l'emploi total.
Ariège888	▲ 25 % travaillent dans la filière lait, dont 50 % dans le seul département de l'Aveyron.
Aveyron4958	▲ 30 % travaillent dans la filière viande, c'est le premier pôle d'emploi de l'industrie agro-alimentaire en Midi-Pyrénées. ■
Gers.....2624	
Hte-Garonne5068	
Lot218	
Htes-Pyrénées ...1517	
Tarn.....3064	
Tarn et Garonne.2091	

Le saviez-vous ?

Toulouse, en plus d'un certain nombre de grands établissements industriels comme 3A, Heudebert, a la particularité d'être un pôle important pour la recherche agronomique, et l'enseignement supérieur.

ENSAT, mais sur l'INRA notamment rassemble 250 chercheurs et compte parmi les cinq à six grands centres de l'INRA situés hors région parisienne.

Les activités sont diverses, génétique, Biotechnologie, sécurité des aliments, produits animaux de qualité, espaces ruraux par exemple, et contribue au développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en Midi-Pyrénées. ■

Peu connue, parce qu'éclatée en une diversité d'établissements du type artisanal au grand groupe, l'industrie agro-alimentaire est un enjeu décisif et structurant du développement économique de Midi-Pyrénées.

En effet, elle est la première industrie par le nombre de ces effectifs salariés.

Cette originalité tient à la situation particulière de Midi-Pyrénées, qui est d'abord une région agricole et rurale.

Cependant, le poids de l'agro-alimentaire est sans commune mesure avec le poids de l'agriculture et de la production agricole. En effet, et c'est une autre particularité, l'essentiel de la production agricole en Midi-Pyrénées est transformé en dehors de la région.

Dans les départements ruraux (Aveyron, Gers, Lot...), cette industrie est un fac-

teur de développement d'emploi important et constitue de 22 à 43 % des emplois de l'industrie de ces départements.

Le plus souvent, les emplois sont peu qualifiés, ainsi, 25,4 % d'ouvriers sont non qualifiés dans ce secteur, beaucoup plus que les autres secteurs industriels.

Cette situation a fait l'objet d'une importante réflexion du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées avec la Fédération CGT de l'agro-alimentaire.

Dans ce contexte, de quelle force syndicale disposent les salariés de ces secteurs pour agir, gagner sur les revendications ?

En effet sous l'instigation des grands groupes et la recherche du profit, de la rentabilité, ce secteur connaît des restructurations en profondeur, des mouvements de concentration, tels que le décrivent les pages qui suivent, qui sacrifient les salarié-es.

Comment agir ? Imposer d'autres choix ? La faiblesse de nos forces syndiquées constitue souvent un handicap au développement de l'action. Pour autant, des luttes importantes ont été menées : 3A, Heudebert, Charcuterie de la Bigorre.

Plus généralement, dans le cadre de notre bataille pour la défense de l'industrie, la question pour nous est : quelles propositions à construire avec les salariés des différents secteurs pour transformer en Midi-Pyrénées ce qu'on y produit ? Quels emplois à créer ?

Le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées et la Fédération agro-alimentaire ont décidé de conjuguer leurs efforts pour se déployer et conquérir des forces syndicales nouvelles, en priorité dans les départements du Gers et de l'Aveyron. Ce dossier en est la première étape. ■

Martine Bernard
Secrétaire Régionale.

■ Aveyron : le poids de l'agro-alimentaire

Son importance en fait le premier département agro-alimentaire de Midi-Pyrénées. En effet, l'agriculture en Aveyron est un des premiers secteurs économiques. La production animale représente 3,8 milliards de francs soit 96 % des livraisons agricoles.

La production de viande représente 51,7 % de celle-ci, le reste étant la production de lait.

Ce sont 43 000 personnes qui vivent de l'agriculture.

Il n'est donc pas étonnant que l'Aveyron soit le premier département de Midi Pyrénées dans l'industrie agro-alimentaire.

Quelques chiffres

▲ 3 109 salariés dans les établissements de plus de 20 de l'industrie agricole et alimentaire en Aveyron

▲ 53 établissements de plus de 20 salariés, soit 25 % du nombre d'établissements de la région

La valeur ajoutée brute de l'industrie agricole et alimentaire (de ces 53 entreprises) représente 880 millions de Francs sur un total de 2,5 milliards Francs de l'ensemble de l'industrie du département.

C'est ce secteur qui génère le plus de valeur ajoutée brute (VAB) sur le département.

Ce même chiffre de 880 millions est à comparer au 3,2 milliards de VAB générés par Midi Pyrénées pour les 236 établissements du secteur agricole et alimentaire.

On voit donc bien le poids de ce secteur économique en Aveyron. Pour autant, il y a beaucoup de potentialités de développement de ce secteur,

avec les conséquences positives sur l'emploi, qu'il pourrait générer.

Au moment où nous allons entrer dans la phase préparatoire du Prochain plan ÉTAT/RÉGION, c'est un point fort qui devrait être mis en avant.

A noter qu'à lui seul le groupe Société des Caves de Roquefort emploie 1 200 personnes.

Le niveau de syndicalisation dans ce secteur reste faible, sur les 53 établissements de plus de 20 salariés, nous ne sommes organisés que dans 4 établissements seulement, cela représente 106 syndiqués.

Un champ de syndicalisation énorme pour la C.G.T. ou l'union locale, doit être l'axe central. Nous le vérifions avec l'union locale de Capdenac qui tient à "bout de bras", la présence de l'organisation

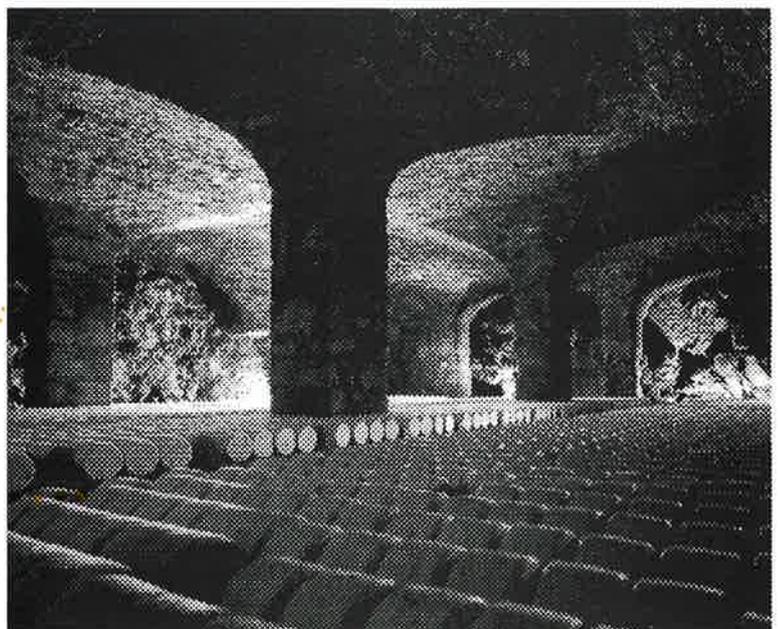
dans 3 entreprises, et qui a permis le bon résultat dans ce secteur aux dernières élections prud'homales.

Par contre, sur le "Villefranchois", et le "Ruthénois", nous ne sommes présents dans aucune entreprise. Cela s'est largement ressenti aux élections prud'hommes en terme négatif.

Au vu de tout cela, il y a nécessité de coopérations plus fortes avec la Fédération de l'agro pour aller à la conquête de nouvelles forces dans ce secteur. C'est une nécessité impérieuse, car on voit bien l'importance que cela représente en terme économique aujourd'hui, ce que cela devrait représenter demain dans la bataille de l'emploi sur notre département.

Jean-Albert BESSIERE
Secrétaire Général UD 12

Les
caves
de
Roquefort :
1200
salariés



• • • • •

■ Gers : des atouts pour le développement et l'emploi

Notre département se caractérise par la présence de nombreuses coopératives.

Créées à l'origine par et pour les petits et moyens exploitants, les coopératives avaient pour but de leur permettre la transformation et la commercialisation de leurs produits.

Mais lors de la mise en place de la PAC, bon nombre de coopératives ont dérivé de leur rôle initial, échappant au contrôle des coopérateurs de base, adoptant un mode de gestion, type privé.

Les opérations de concentration se sont multipliées, ainsi que les fusions entre coopératives ou avec des sociétés privées : CBM du Houga avec Vivadour, CAM de Comdom avec Coop Mathieu, Gers Farine avec CAFA Fleurance, etc. entraînant à chaque fois la suppression de

nombreux emplois (plus de 100 sur trois ans).

Aujourd'hui, avec les accords conclus sur la réduction du temps de travail, (formule loi de Robien) on assiste à une transformation radicale des conditions de travail (horaires soumis à la demande) : *parfois des semaines à 72 heures, et des baisses de salaires pouvant atteindre 10 %.*

Les grands groupes de l'agroalimentaire

Avec la laiterie de Villecomtal, le groupe Danone pour des gains de productivité et de rationalisation des outils de production poursuit une stratégie de réduction des coûts.

C'est ainsi que l'on constate, autant à la laiterie de Villecomtal qu'à Prolainat, une dégradation importante des conditions de travail : dégraissage par départs à la retraite ou longue maladie non remplacés, un niveau de salariés permanents correspondant au niveau d'activité moyen, les pointes étant assurées par les HS ou la VSD, et un développement important des contrats CDD, interim, etc.

On considère que 30 % des emplois sont des emplois précaires.

Les gains de productivité ont été gagnés par la modernisation des machines, des formations permettant à un homme ou une femme de conduire deux à trois machines au lieu d'une seule, une réorganisation du travail pour permettre la réduction d'effectifs (par le travail en 6/7 jours, ou 7/7 jours).

Repères...

▲ L'agriculture représente directement *25 % des emplois.*

▲ Les industries agro-alimentaires constituent le premier secteur industriel du Gers, tant en emplois (*36 % des emplois salariés de l'industrie*) qu'en CA.

▲ Quatre établissements industriels de plus de 100 salariés relèvent de ce secteur d'activité : Laiterie de Villecomtal (358 salariés), Ets Bourgoin (133 salariés), Comtesse du Barry (180 salariés) Prolainat (151 salariés).

▲ Elles ont un CA total de *1 037 456 francs* pour 1997.

▲ En ajoutant les commerces et services marchands liés uniquement à l'agriculture, tels que commerce de matériel agricole, stockage et vente de céréales et d'aliments de bétail, on considère que près de *35 % des emplois du département du Gers sont des emplois agricoles.*

La CGT propose

▲ Une meilleure organisation des filières de production, transformation et distribution, de développer des coopératives entre producteurs, transformateurs et distributeurs, basées sur la qualité des produits et le développement des productions, tout en assurant une juste rémunération pour les salariés de l'ensemble de la chaîne.

▲ La question du pouvoir d'achat et de son relèvement (Smic à 8 500 Francs) est une

condition essentielle à l'accès égal pour tous à une alimentation de qualité.

▲ Nous avons besoin de développer les convergences de lutte entre salariés du commerce, des industries de l'agro-alimentaire et de la production agricole, pour ensemble imposer des succès revendicatifs.

Gisèle BERGES
Secrétaire Générale
UD 32

■ L'agro-alimentaire et le CESR : Quelles réponses aux besoins ?

800 millions de personnes souffrent de faim et de malnutrition sur notre planète.

Combien seront-ils dans quinze ans, quand la population mondiale atteindra les 8 milliards d'habitants ?

La déclaration universelle des Droits de l'homme énonce le droit imprescriptible pour chaque être humain à une alimentation saine et suffisante. C'est un des défis du 21^e siècle. Au lieu du nécessaire développement de la production agricole et alimentaire, c'est le contraire qui est réalisé par le biais de la Politique Agricole Commune et l'Organisation Mondiale du Commerce.

Le "paquet santer", s'il était appliqué, entraînerait de nouvelles disparitions d'exploitations agricoles. Ce n'est pas le besoin en alimentation des populations que ces politiques cherchent à satisfaire, mais l'appétit financier

des multinationales qui veulent se procurer des matières premières agricoles aux prix les plus bas pour augmenter leurs profits. Par ailleurs, certains dirigeants des USA ne cachent pas leur volonté de se servir de l'arme alimentaire comme moyen de domination.

Quand la rentabilité financière l'emporte sur toute autre considération, nous avons pu voir ce que cela pouvait avoir comme conséquence, notamment au moment de la crise dite de la "vache folle".

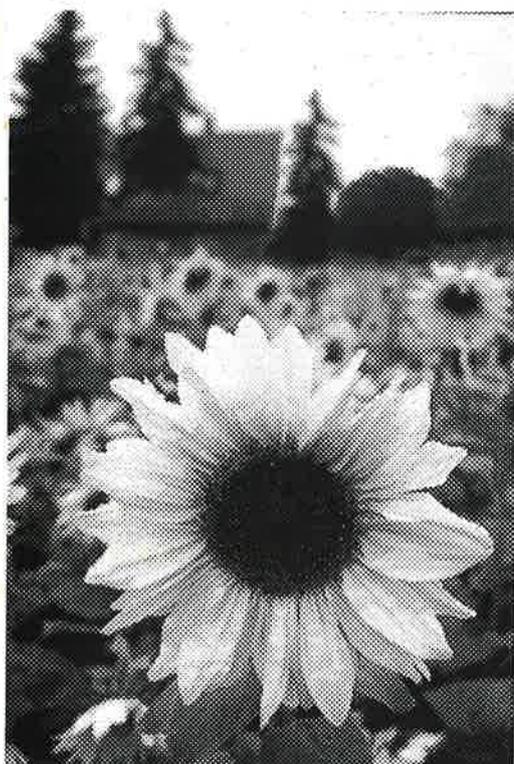
En Midi-Pyrénées, les IAA représentent 22 400 emplois, des entreprises de tailles diverses, réparties sur l'ensemble du territoire régional.

Les IAA pourraient contribuer davantage encore à l'aménagement du territoire et offrir des débouchés aux productions agricoles. Tous les poten-

tiels ne sont pas exploités, tant en matière première, qu'en savoir-faire et en capacité de recherche. C'est d'ailleurs à partir de ce constat que le CESR a décidé, il y a plus de 10 ans de faire une étude approfondie sur les IAA de Midi-Pyrénées.

Contre l'avis de la CGT, cette étude se fait par filière, avec l'inconvénient évident, que les premiers cahiers datent de plusieurs années, et sont aujourd'hui dépassés. Actuellement, le groupe de travail se penche sur la synthèse globale et rencontre la nécessité d'actualiser les premiers cahiers. Or, l'important, à nos yeux est moins de décrire l'existant dans les différents secteurs pour le développement de l'activité et de l'emploi, que de se poser la question des besoins alimentaires des gens, d'une alimentation de qualité pour tous. ■

Georges Picard
Membre CGT/CESR



6^e congrès de la Fédération agro-alimentaire et forestière CGT

Les syndicats CGT de l'agro-alimentaire et des forêts de la région sont engagés dans la préparation de leur 6^e congrès fédéral.

C'est depuis le 16 octobre que le coup d'envoi de la préparation du congrès a été donné lors d'une assemblée générale des syndicats CGT de la région qui a proposé les syndicats délégués au congrès. Depuis, les réunions de syndicats se poursuivent pour débattre des orientations fédérales. **Les questions des salaires, de l'emploi, de la réduction du temps de travail sont au coeur des discussions et les débats font apparaître un large accord avec les orientations mises en débat.**

C'est dans un esprit combatif et en s'appuyant sur le renforcement des syndicats que les militants abordent ce congrès. Dans la région, l'année 1997 s'est soldée par un maintien voire un léger progrès des forces CGT dans le secteur agro-alimentaire. Depuis le début de l'année, trois nouvelles bases ont été créées, ce qui démontre une volonté renforcée des travailleurs d'agir pour la satisfaction de leurs revendications. ■

Bernard Laffargue
Fédération agro-alimentaire

■ Déménagement d'Air France Montaudran : INACCEPTABLE !

A la suite de l'annonce du déménagement d'Air France Montaudran, les UD Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées et Pyrénées Atlantiques ont déclaré :

"Les personnels d'Air France Montaudran et leurs organisations syndicales ne sont pas demandeurs d'un déménagement de ce centre de maintenance qui emploie 550 salariés.

Aucune raison industrielle ne le justifie

L'emploi en serait le grand perdant.

Il a perdu près de 300 emplois en sept ans. Les agents luttent pour la reconquête de l'emploi et s'opposent à la stratégie d'Air France qui vise à terme, à se séparer des activités industrielles de la compagnie. La direction développe la délocalisation vers des pays à faible coût de main d'œuvre, avec les risques encourus pour la sécurité.

Aussi, les UD CGT Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées, ne peuvent partager les prises de position de la mairie de Tarbes, de la Chambre du Commerce et d'Industrie, du ministre de l'aménagement du territoire, visant au transfert de cette activité sur Tarbes.

Il en serait de même pour l'UD CGT Pyrénées Atlantiques, si une telle délocalisation hypothétique était annoncé sur Pau.

Nous mettons en garde contre toute volonté d'opposer les territoires entre eux, dans l'espace régional, sur la base de dégradation généralisée de l'emploi et sa précarisation.

La Haute-Garonne est déjà durement frappée par le chômage, avec un taux de 14,1 %, supérieur à la moyenne régionale (Midi-Pyrénées) et nationale. 70 000 personnes y sont à la recherche d'un emploi. Les Hautes-Pyrénées sont durement frappées par les restructuration et réductions d'emplois à Giat-Industries, à Gec-Alsthom, à la Socata...

En Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées, comme

dans les Pyrénées Atlantiques, il y a besoin de développer les créations d'emplois, notamment par la reconquête d'emplois industriels. Tout le monde serait perdant à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Dans cette optique, des coopérations régionales sont à développer et il y a nécessité d'une politique nationale ambitieuse priorisant réellement l'emploi par le développement des activités industrielles et de services".

**Toulouse, Tarbes, Pau,
le 3 février 1998.**

Quel avenir pour ce formidable potentiel économique ?



■ Santé - Protection sociale : relevons le défi !

Lannée 1996 a été faste pour les gros actionnaires qui se sont partagé 416 milliards de dividendes ! 1996, année faste pour les entreprises, plus de 1.400 milliards de profits.

1997, la Bourse bat les records. 1998, les grandes entreprises annoncent des bénéfices importants et en même temps des licenciements massifs au nom de la rentabilité immédiate et de la compétitivité.

Ces chiffres retentissent comme une provocation à l'égard de ceux qui souffrent du chômage et de l'exclusion qui ne cessent de croître allègrement. Même les salariés, notamment les plus précarisés n'arrivent plus à vivre, à se soigner. Les retraités sont spoliés. Dans la France de 98 un français sur quatre et un chômeur sur deux, renoncent à des soins, insuffisamment remboursés.

Dans le même temps, les exonérations des entreprises du financement de la protection sociale se poursuivent de plus belle. Le Gouvernement continue la mise en application du plan JUPPE avec les URCAM pour «maîtriser» les dépenses, avec les ARH pour fermer des lits d'hôpitaux de proximité, des

maternités. Il prépare une loi sur les retraites par capitalisation.

Les assurances privées réclament à cor et à cri la privatisation de l'assurance maladie, la casse de nos systèmes basés sur la solidarité.

Bref, le rouleau compresseur de l'Europe du profit n'en finit pas de laminer les droits sociaux et les hommes.

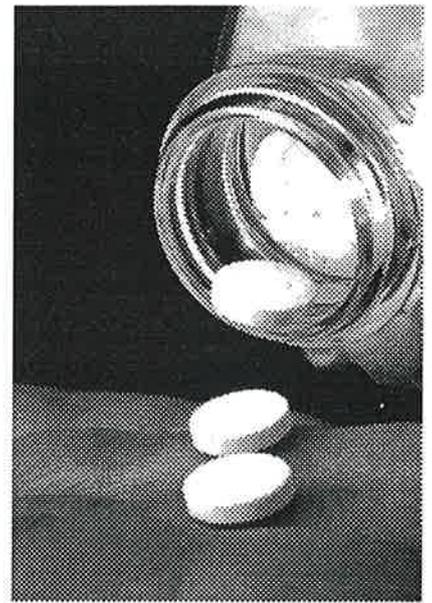
1998 doit être l'année de la résistance, de la reconquête de nos droits, du progrès social. Les privés d'emploi, par leur lutte, nous montrent le chemin. Les 10.000 manifestants du 7 mars à Toulouse ont confirmé cette volonté de ne plus laisser faire, de mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui des salariés et privés d'emploi.

Des échéances importantes appellent notre vigilance et notre mobilisation :

▲ **la loi sur la réduction du temps de travail**

▲ **Le projet de loi contre l'exclusion en mars**

▲ **Les Etats Généraux sur la santé en juin**



▲ **Fin juin conclusions sur une refonte des prestations et de la politique familiale.**

Autant de grands dossiers sur lesquels nous devons peser par le débat et l'action afin que les décisions qui seront prises aillent, dans le sens d'une réelle réponse aux besoins des salariés actifs, des privés d'emploi, des retraités, dans le sens de la croissance économique et de l'emploi.

Nous sommes tous concernés, les convergences d'action des uns et des autres éviteront le piège de l'opposition des diverses catégories de *salariés*.

Portons le débat au plus près des salariés et de la population parce qu'un emploi stable, un salaire décent et une bonne protection sociale c'est nécessaire pour vivre.

Dans les semaines à venir vont se tenir au niveau des CPAM de notre région des Conseils d'Administration publics. Profitons de ces occasions pour faire en sorte qu'ils ne soient pas une parodie de démocratie où les vraies questions seront soigneusement écartées.

Faisons de ces C.A. un puissant moyen d'expression de nos exigences en matière de protection sociale, de couverture maladie. ■

Daniel GRAU
UD 81

temps forts

83 participants des syndicats et administrateurs de la santé et l'action sociale, des organismes sociaux, des DDASS/DRASS, à la journée régionale santé - protection sociale organisée par le Comité Régional CGT en coopération avec la région santé et l'action sociale avec **la participation de JF Gibelin, secrétaire général de la Fédération.**

▲ Quel souffle donner à notre démarche revendicative sur les questions de santé, protection sociale ?

▲ Comment impulser cette dynamique dans une cohérence des problèmes rencontrés ? ■

20 avril, jour de la conférence régionale de santé organisée par le préfet, chaque syndicat de chaque secteur débat d'une initiative revendicative commune à construire pour exprimer les exigences des salariés, assurés sociaux. ■

Le 26 mars, réunion des comités CGT de privés d'emploi de Midi-Pyrénées, afin d'examiner les suites du 7 mars, la marche pour l'emploi décidée par le Comité national, l'organisation des comités de privés d'emploi. ■

Le 27 mars, réunion du Comité Régional qui examinera les enjeux régionaux et la situation revendicative, l'après-midi sera consacrée à la politique énergétique en Midi-Pyrénées, avec les camarades de la FNE, et les syndicats de mineurs. ■

3 avril 1998, réunion régionale des responsables USR des départements de Midi-Pyrénées, suite aux travaux du Conseil National, pour préparer une action nationale décentralisée au niveau des régions, le 12 mai. ■

28 mai 1998, réunion des responsables des syndicats et sections UGICT sur le thème "Après le vote des prud'hommes, comment développer l'activité spécifique". ■

CESR, prochaine réunion du groupe CGT le 1^{er} avril 1998.

Bernard Margras du syndicat Job (31) remplace Roland Roquefort d'EDF (09). La prochaine assemblée plénière aura lieu le 17 avril 1998, et se prononcera sur la cinquième université. ■

Emploi et formation professionnelle, dans le cadre du plan de travail que s'est fixé le Comité Régional, pour créer les conditions d'une réelle prise en compte par nos organisations des questions de la formation professionnelle, comme partie intégrante de notre démarche revendicative, les UD de la région ont débattu de ces questions au sein de leur direction :

UD Aveyron : 2 mars 98

UD Hautes-Pyrénées : 4 mars 98

UD Haute-Garonne : 9 mars 98

UD Ariège : 23 mars 1998

▲ D'autres dates sont en discussion pour les autres départements. Cet ensemble de réflexion s'inscrit dans la préparation d'une journée régionale de travail qui devrait avoir lieu à Toulouse le 12 mai. ■

Luttes

Travailleurs de l'Etat

A l'appel de leurs six fédérations, CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, et FADN, les salariés de la Défense Nationale seront dans l'action le 26 mars pour les revendications, et exiger l'ouverture de véritables négociations. Les restructurations en cours sont particulièrement néfastes pour les établissements de notre région, ceux du Giat à Toulouse et à Tarbes sont particulièrement menacés.

Cette journée prendra la forme de 14 rassemblements régionaux, en Midi-Pyrénées, une manifestation aura lieu à Tarbes, et un rassemblement à Toulouse. ■

Energie

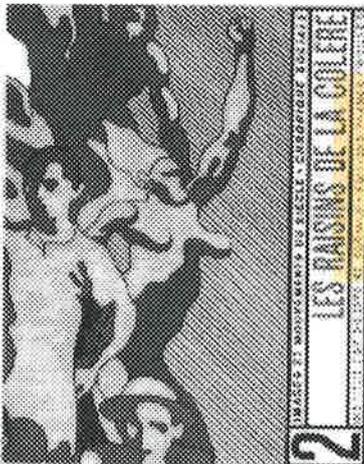
Près de 200 militants des syndicats d'EDF de Midi-Pyrénées ont participé le 24 mars à un forum national à l'appel des organisations syndicales d'EDF, devant rassembler 5000 électriciens et gaziers pour exprimer avec force l'exigence d'un grand et véritable débat sur la place, le rôle et l'avenir du service public comme élément de maîtrise nationale indispensable pour répondre aux besoins des populations de notre pays. ■

UNE COLLECTION
ATTENDUE, DIFFERENTE,
AGREABLE A LIRE ET
BELLE A REGARDER,
VIVANTE, MODERNE,
TOURNEE VERS L'AVENIR.



LES EDITIONS FRANCE PROGRES
&
LES EDITIONS FRANCE DECOUVERTES,
EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT C.G.T. D'HISTOIRE SOCIALE,
PRESENTENT :

Images et Mouvements du Siècle, chronique sociale.



Un panorama des luttes et des mouvements sociaux qui ont animé le 20^e siècle, de la naissance du syndicalisme à la condition des femmes, des grandes grèves aux luttes anti-coloniales en passant par les guerres, le Front Populaire, les huit heures, les mutuelles, tous les thèmes, toutes les grandes batailles menées par les hommes et les femmes de notre pays y sont évoqués.

Trois volumes où la proportion de texte/image est en faveur de l'illustration
format : 230 x 308 à la française. Pagination : 384 pages.
Un coffret d'environ 80 documents en fac-similés

Je suis intéressé(e) par cet ouvrage, je souhaite,
sans engagement de ma part, recevoir une documentation.

Bon à retourner à **France Progrès Diffusion,**
8 place de l'église - 94204 IVRY Cédex

